

PLU

Plan Local d'Urbanisme

HIPSHEIM

PLAN DE REGLEMENT

1/5000

Consultation MRAE

Modification 1 PLU

DIRECTION TERRITORIALE
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Hôtel du Département - Place du Quai Blanc
67064 STRASBOURG CEDEX 9
Tél : 03 88 41 41 41 - Fax : 03 88 41 41 42 - Mail : dtd@cg94.fr

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA Désignation de zone
- Aa Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- Voirie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Recul par rapport à l'axe de la voie pour les : autres constructions ; habitations.
- Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- Recul par rapport à la limite de zone
- Secteur de risques naturels
Zone Inondable:
Crue Centennale
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Périmètre de protection rapproché du captage d'eau potable.

Liste des emplacements réservés		
Numéro	Destination	Bénéficiaire
A15	Réserve de terrain pour la réalisation d'une piste cyclable reliant la rue des Alisiers à Ichtratzheim	Commune

